



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : CLAPIERS

**Liste : AVEC : AGIR ET VIVRE
ENSEMBLE A CLAPIERS**

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

Sensibiliser le grand public à cette notion

Nous souhaitons vraiment travailler sur la sécurité routière

Cela nous donne un objectif clair.

On l'a déjà inscrit dans notre programme

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons);La prise en compte du handicap dans les aménagements;L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...);Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétroréfléchissants, éclairage...);

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, mais cela n'est pas prioritaire.

Nous sommes une commune de première couronne et beaucoup utilisent la voiture au quotidien. Nous allons favoriser les alternatives à l'autosolisme et accompagner les changements de comportement.

Pour les déplacements intra communaux, nous favoriserons les déplacements à pied, à vélo.

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Dans un premier temps, nous travaillerons à supprimer les raccourcis (rat-runs) lors des bouchons : par exemple un travail sur le chemin de la mort des ânes, en concertation avec les riverains. Nous réfléchirons également à diminuer le transit sur l'avenue de la Liberté entre le rond point du Fesquet et celui de Jacou.

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Mise en place de rues scolaires pour les écoles maternelle et élémentaires lors de la semaine de la mobilité.

Nous réfléchirons également à une journée régulière sans voiture (type un dimanche par mois).

Nous serons à l'écoute de toutes propositions en ce sens.

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Nous favoriserons les déplacements à pied pour tout le monde (PMR, enfants). Tout d'abord, nous traiterons les améliorations rapides type abaissement de trottoirs, retrait d'obstacle gênant le passage d'un fauteuil roulant (type barrière). Dans un deuxième temps, nous identifierons les axes prioritaires pour la réfection des trottoirs/ voiries.

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

C'est déjà le cas sur la commune sauf sur un axe. En revanche, le respect du 30 n'est pas présent. Nous prévoyons un travail en concertation avec la police municipale et la gendarmerie pour favoriser le respect du 30. Nous pensons également à des aménagements tactiques type refuges, îlots pour casser les vitesses excessives

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Non concerné

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; La mise en place de ralentisseurs; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une présence dissuasive des radars; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Clapiers est une commune avec une pratique du vélo déjà installée. Toutefois, nous poursuivons sur cette dynamique en supprimant les discontinuités cyclables et en traitant les points noirs prioritaires du baromètre vélo 2025 de la FUB.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Le développement du linéaire de pistes sécurisées; Une diminution des vitesses des véhicules motorisés; La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers; La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...); Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

oui bien sûr : stationnements gênants et dangereux, vitesses excessives, consommations illicites

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Non

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Non

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les automobilistes; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les cyclistes; Les piétons;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Non

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Non

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Non concerné(e)

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Oui

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

la politique d'exemplarité sera autant pour les agents que pour les élus. sensibilisation également pour les écoles.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Développer l'offre de transports en commun; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Concilier les usages en développant les espaces partagés; Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

déjà inscrit dans notre programme. c'est un axe fort de notre programme

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Information de la population sur les projets d'aménagement;Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Mise en place de budgets participatifs;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Nous vous solliciterons pour l'élaboration de notre plan mobilités et pour avoir vos conseils lors d'aménagements spécifiques.